

Compte-rendu première AG ordinaire du PSP du 22 Mai 2002

Sujet principal : Point sur la campagne des législative en cours et organisation des aspects pratiques. Ce compte rendu est rédigé le lendemain après réception d'informations complémentaires.

Tour de parole

Rudi Sordes (Pdt, candidat dans la 5^{ème} circ. de la Hte-Garonne), Christine Duval (présidente de l'association de financement, candidate dans la 2^{ème} circ. de la Hte-Garonne), Olivier Lambeaux (suppléant de Rudi Sordes dans la 5^{ème} circ. de la Hte-Garonne), William Ficquet (candidat dans l'Aude), Henri Castérès (candidat dans le Gers), Sébastien Demortier (candidat dans le Lot et Garonne, circ. n°2), Stéfan Vasseur (candidat 1^{ère} circ. Hte-Garonne), Karim Kada (candidat 6^{ème} circ. de la Hte-Garonne), Benoit Algans (candidat dans la 3^{ème} circ. de la Hte Garonne), Christine Arteil (suppléante de Benoit Algans dans la 3^{ème} circ.), Francis Demortier (2^{ème} circ. Ariège, Pamiers, St Girons), Antoinette Vincent (candidat 4^{ème} circ. de la Hte-Garonne), Jean-Marc Duval (candidat 2^{ème} circ. dans le Lot), Sylvie Sordes (candidate 1^{ère} circ. à Rodez).

Arrivés plus tard : Lionel et Patricia Cazeaux tous deux candidats à Tarbes.

Chaque participant du tour de parole indique quelles questions doivent être traitées. Résumé des questions à traiter :

- Rôle du député
- Parité
- Obligations des candidats.
- Qui fait quoi.
- Politique de communication (ce qu'il ne faut pas dire, ce qu'il faut dire en fonction du contexte, Quel est le pouvoir du député)
- Européenne, objectif à moyen terme

Discussions de l'AG

Rôle du député

Le député vote les lois que le gouvernement propose. Il peut également au sein des groupes parlementaires proposer des lois. Les lois sont ensuite validées par le Sénat qui n'a en réalité qu'un rôle consultatif, car au final c'est bien le parlement composé des 577 députés qui prend la décision.

En réalité, de par son statut, le député n'a aucun pouvoir local. C'est donc souvent pour des raisons électorales et de clientélisme qu'un député reçoit les doléances de ses concitoyens. En revanche, on peut aussi défendre l'idée qu'un député, au travers de son contact avec la population locale peut rester en phase avec la réalité du terrain et leur faire rapport de ses travaux parlementaires.

Parité

La loi sur la parité n'intervient que par la minoration du financement des partis politiques. Si un parti ne reçoit pas de financement public (parce qu'il a présenté moins de 50 candidats par exemple, comme ça risque d'être le cas pour notre jeune formation), il n'est donc pas pénalisé.

Obligation des candidats

Le candidat à l'élection législative a comme seule obligation la remise d'un compte de campagne (qui peut être rempli de zéros comme ce sera le cas pour la plupart d'entre nous). Nous aurons un

comptable qui visera ces mini comptes (validation d'un comptable ou expert-comptable de l'ordre obligatoire).

En revanche :

- Si le candidat veut recevoir directement des dons, il doit avoir un mandataire financier qui ouvre un compte temporaire à la banque (c'est la raison pour laquelle il vaut mieux éviter ces complications en faisant transiter les dons par le parti qui a lui même un mandataire financier sous la forme de l'association de financement du parti des socioprofessionnels, deuxième association loi 1901 qui a été déposée en même temps que le parti lui même).
- L'état ne fournissant ni les bulletins, ni les professions de foi ni les affiches, c'est au candidat de les fournir (et c'est bien sûr un frein pour beaucoup de gens, en raison du coût d'impression de centaines de milliers de documents).
- L'état ne fournit « que » les emplacements officiels pour l'affichage, la répartition des bulletins dans les bureaux de vote et l'envoi des professions de foi par la poste.

En conséquence, tout ce qui est indiqué dans la documentation que les candidats ont reçu des préfectures indiquant :

- un remboursement, concerne ceux d'entre nous qui feront plus de 5%.
- une prise en charge des frais concerne uniquement l'envoi des documents et la mise à disposition des panneaux.

Qui fait quoi

Dans la mesure où notre association est toute jeune, il sera impossible de financer tous ces bulletins et professions de foi. Il est décidé la chose suivante :

L'association va faire imprimer sur ses fonds des affiches en bichromie (en format A2) pour éventuellement recevoir une copie du visage du candidat s'il veut s'occuper de dupliquer son visage et de le coller sur une partie prévue qui aura déjà une photo montage d'un certain nombre de candidats.

Le budget à prévoir par l'association pour les affiches est de 100 Euros HT pour 100 affiches et 150 Euros pour 1000 affiches en bichromie (en format A2).

Pour ce qui est des bulletins et professions de foi :

En utilisant la technique du « dupli copiage » (technique ancienne et bien meilleur marché que la photocopie ou l'offset) :

On peut faire des calculs avec comme base :

10 Euros pour les premiers 500 A3 recto impression en noir
et 6 Euros pour les 500 suivants.

Evaluation : Pour 100 000 bulletins en A7 (16 par page A3), il faut imprimer :

$100\ 000 / 16 = 6250$ pages soit pour un coût de 75 Euros HT.

Définition de l'affiche commune

Un consensus sur le slogan n'a pas été trouvé

Sur les trois slogans : La voie du pragmatisme (3 contre), La voie de la simplicité (5 contre), La voie des valeurs (beaucoup plus contre), c'est la voie du pragmatisme qui l'emporte, mais c'est vrai que le terme est un peu compliqué. Il va bien sur un site web avec une belle définition, mais pas dans un slogan qui s'adresse à tous

Contre-proposition de Christelle Algans-Taupin, absente pour raison de santé, qui a laissé un message après la réunion (candidate dans la 8^{ème} circ. de Toulouse) : « A l'écoute de vos idées ». Malheureusement, cette proposition n'a pas pu être discutée en groupe. Cependant, elle confirmait le problème de l'utilisation du mot « pragmatisme ». Ce n'est pas une accroche à mon sens, mais plus un bon argument complémentaire qui décrit la méthode. En terme marketing, ce n'est pas assez

« différenciateur » ou plus simplement dit explicite sur ce que nous défendons. Comme il faut aller vite, le rédacteur (Rudi) propose :

« Faisons entrer les gens du terrain à l'assemblée »

Feraient et financeraient à leur frais une campagne complète (soit environ 400 Euros) bulletin + profession de foi plus collage maximal des affiches sur les emplacements officiels :

- Rudi
- Christine
- Jean-Marc
- Karim
- Lionel et Patricia (slt 50% bulletins)
- Francis
- Sébastien

Financeraient uniquement les bulletins (voire la moitié du nombre), sans les professions de foi : Benoît

ACTIONS à mener :

- Appeler Tarbes pour vérifier que les professions de foi de taille inférieure à A4 seront acceptées.
- Vérifier que l'on peut faire un achat groupé pour les frais d'impression (fait le 23/05 c'est OK).
- Vérifier principe du collage de bandeaux de personnalisation sur affiche commune (fait le 23/05 c'est OK).
- Vérifier la possibilité d'avoir la moitié des bulletins correctement répartis (fait le 23/05 c'est OK sur la Haute-Garonne).

POLITIQUE DE COMMUNICATION

Lorsqu'un journaliste nous contacte :

- 1) Prendre ses coordonnées et les centraliser (pour le moment, les passer à Rudi par email à l'adresse rudi.sordes@sociopros.org).
- 2) Lui indiquer qu'il existe un site web : www.sociopros.org
- 3) Lui passer mes coordonnées (06 61 34 75 42 + email) pour lui dire qu'au sujet de questions générales sur notre association, je suis pour le moment le porte-parole.

En préalable, il faut dire que nous sommes une jeune formation et ne pas hésiter à dire que nous sommes loin d'avoir réponse à tout si le journaliste pose des questions trop techniques sur lesquelles vous êtes gênés. Certains testeront votre connaissance du terrain local. Il est alors possible de leur rappeler que le député a pour rôle de valider les lois pour le pays et qu'il n'a aucun pouvoir local, à moins que votre connaissance des problèmes locaux dans votre circonscription ne pose pas de problème.

Questions fréquemment posées :
(non exhaustif)

- 1) Pourquoi n'êtes-vous pas affilié à un parti traditionnel ? Etes-vous de droite ou de gauche ?
Quelle est votre tendance ?

Page d'accueil du site :

Les socioprofessionnels (nous représentons tous une catégorie socioprofessionnelle) **ne se reconnaissent plus dans le clivage droite/gauche** et dans la politique du culte des personnalités et des carrières personnelles. Ils prônent le **pragmatisme** et le travail d'équipe. Désormais, ils chercheront à présenter des candidats qui les représentent vraiment et qui viennent du terrain.

On peut également rappeler que toutes les tendances politiques sont représentées dans le parti des socioprofessionnels. Le parti des socioprofessionnels propose donc une autre approche, plus axé sur le concret et l'efficacité que sur une logique partisane de querelles dogmatiques.

2) Avez-vous cherché à gagner de l'argent avec la loi des partis ?

Oui mais ...

- Nous faisons quand même campagne alors que nous aurons sans doute moins de 50 candidats et donc que nous n'aurons pas de financement.
- Le ticket d'entrée aux européennes est de 100 000 F.
- Pb de financer une association présente national.
- Pour mesurer l'écho de notre approche.
- Tout financé par les économies personnelles
- Bénévolat
- Affichage par les candidats eux-mêmes

3) Traitement du chômage

- Profiter de ce temps pour se former, travailler dans des emplois d'utilité collective tout en aménageant un temps de travail pour retrouver un emploi accompagné par des professionnels.
- Penser plus à favoriser la création de l'emploi (baisse de charge) qu'à empêcher les licenciements.
- Revoir complètement les minima sociaux pour rendre plus attractif un retour à l'emploi
- Améliorer la formation des jeunes
- Apprend au mendiant à pêcher plutôt que lui donner un poisson

4) Questions d'éthique : peine de mort, avortement, génétique, euthanasie

Répondre que nous souhaitons laisser leur libre opinion à nos adhérents concernant les questions d'éthique.

En revanche, puisque ce type de question est associé à la notion de valeur : Nous souhaitons par exemple privilégier la famille et la responsabilité parentale.

5) Environnement

- Développement durable = Trouver un juste milieu entre le développement de nos sociétés et l'héritage que nous donnerons à nos successeurs sur cette planète.
- Recyclage
- Energie renouvelable, quand c'est possible, même si ça coûte un peu plus cher que les énergies faciles.

6) Agriculture

- Cesser les destructions.
- Retrouver le bon sens. Création d'un un groupe de travail formé par des agriculteurs.
- Traçabilité réelle des produits et information des consommateurs.

7) Nucléaire

Tant que les gens ne sont pas prêts à aller au travail en vélo ... il faudra sans doute conserver le nucléaire. En revanche il faut continuer à rechercher des solutions pour le traitement des déchets et contrôler au maximum les usines de production.

8) AZF

Assumer les responsabilités de l'Etat et de l'industriel en permettant progressivement aux employés de trouver une solution de remplacement.

- 9) Sécurité : Simplement faire appliquer les lois avec plus de moyen pour :
- les tribunaux
 - la police (image de la police)
 - des prisons décentes

Financer une véritable politique de réinsertion

Actions à mener :

Créer un dossier de presse

Suggestion pour le site

Rajouter un volet sur le banditisme en col blanc.

Conclusion de la réunion

Nous organiserons dès que la campagne sera terminée des groupes de travail sur des sujets déterminés en AG.